



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Février 2025

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq

Et le douze Février

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

Date de la convocation :

06/02/2025

Présents

J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL
M. AUGIER - F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - V. LEVEQUE
S. REBUFFAT - R. BENEJEAN - M. DUMAS - S. LEBELLE
J. CHUECOS - M. SOLER - F. CHEILAN - A. RATTIER - J.L. CLOEZ
A. JOUBERT - A. VASAI - C. UHL - P. CASTEAU - P. PORTE

Excusé(s) ayant donné pouvoir

M. NOEL-GAMET à F. BLARQUEZ
S. AELVOET à S. REBUFFAT
N. LIGNY à S. LUCZAK
J. DELCOURT à G. MOURGUES

Absent(s)

Objet de la délibération **18-2025**

Rapport d'Orientations
Budgétaires 2025

Richard BENEJEAN a été nommé secrétaire de séance

Rapporteur : Hugo JAUBERT

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, il est rappelé aux membres du Conseil municipal qu'un débat d'orientations générales doit avoir lieu préalablement au vote du budget primitif dans les délais prévus par l'article L 5217-10-4 du CGCT.

Le débat repose sur le rapport annexé à ce point de l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission des Finances du 5 février 2025,

Vu le Rapport sur les Orientations Budgétaires, ci-annexé,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article unique : DE PRENDRE ACTE de la tenue du débat définissant les orientations budgétaires de la commune pour 2025.

VOTE

Pour : G. MOURGUES - J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL
M. AUGIER - F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE
S. REBUFFAT - S. AELVOET - R. BENEJEAN - M. DUMAS - S. LEBELLE - J. CHUECOS
M. SOLER - F. CHEILAN - A. RATTIER - J. L. CLOEZ - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI
C. UHL - P. CASTEAU - J. DELCOURT

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Gilles MOURGUES



Le Secrétaire de Séance
Richard BENEJEAN

